

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 45 (1900)
Heft: 12

Artikel: Les manœuvres du IIIe corps d'armée
Autor: Feyler, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-337778>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES MANŒUVRES DU III^e CORPS D'ARMÉE

Avec un entrain que ne tempère pas toujours un excès de grâce et de légèreté, certains journalistes de la Suisse allemande, officiers écrivant dans la presse civile, ont l'habitude, tous les quatre ans, de « tomber » tant qu'ils le peuvent le I^{er} corps d'armée, les officiers et les troupes du I^{er} corps d'armée, les manœuvres du I^{er} corps d'armée. Ils mettent à développer leurs critiques, longues le plus souvent, un ton doctoral qui ne laisse guère échapper au lecteur la conviction qu'ils caressent de leur incontestable supériorité. C'est la *Gründlichkeit* germanique faisant le procès à la *Leichtsinnigkeit* welche.

Quant au procédé le plus fréquemment servi, il est élémentaire. Il consiste à généraliser des faits individuels. L'erreur d'un commandant de régiment est multipliée par huit, puisqu'il y a huit régiments dans le corps d'armée ; celle d'un commandant de bataillon est multipliée par vingt-six, celle d'un chef de compagnie par 104. Et comme apparemment chacun de ces 104 capitaines a au moins eu sur la conscience une faute, au cours des dix-huit jours de manœuvres, cela représente, pour cette seule catégorie d'officiers, 10 816 erreurs. Conclusion : le I^{er} corps d'armée a beaucoup à travailler pour parvenir à la hauteur des officiers et des soldats de la Suisse allemande !

Si nous voulions aujourd'hui emboîter le pas avec les journalistes en question, nous pourrions nous aussi, parlant des manœuvres du III^e corps d'armée, les « démolir » sans difficulté. Nous avons vu commettre des fautes ; nous avons vu des unités importantes marcher à l'aveuglette, faute d'un service d'éclaireurs suffisant ; nous avons assisté à des surprises dues au manque d'exploration ; nous avons assisté à des déploiements par petits paquets ; bref, toutes ces erreurs que l'on reproche si vivement aux troupes du I^{er} corps d'armée, nous les avons relevées, dans le III^e, comme on les relève d'ailleurs

dans les manœuvres de toutes les armées et dans les récits de toutes les guerres.

Mais nous ne nous accorderons pas le plaisir facile et mesquin de rétorquer à nos critiques ordinaires leurs procédés d'attaque. Nous nous garderons de peser sur quelques fautes individuelles. Que celui-là qui, sur le terrain, n'a jamais péché, jette la première pierre. L'officier qui se prétendra vierge d'erreurs, nous le traiterons de hâbleur ou d'aveugle.

Chacun peut glaner, dans le champ de ses souvenirs personnels, sa gerbe d'erreurs tactiques. Les officiers du III^e corps d'armée, comme tous leurs camarades avant eux, auront lié la leur. Il ne sert à rien d'insister, et de clouer au pilori les coupables. L'auteur de la faute est le premier à s'en souvenir et à en tirer profit pour son instruction.

Nous nous dispenserons donc de jouer les pédagogues et les Clausewitz. Constatons plutôt que, dans leur ensemble, les manœuvres du III^e corps d'armée ont présenté un spectacle fort réjouissant, que le commandement y a été exercé sans grave accroc, et que les troupes ont prouvé beaucoup d'endurance, de discipline et de bonne volonté.

A ce dernier égard, on pourrait, suivant les cantons, et même entre les bataillons de certains cantons, établir quelques différences. Il y a cependant plus d'homogénéité dans les VI^e et VII^e divisions que dans d'autres. Cela se conçoit, puisque l'une est presque entièrement zurichoise, l'autre presque entièrement saint-galloise. La majorité imprime son cachet à l'ensemble.

Les progrès les plus sensibles nous paraissent avoir été réalisés dans la marche et dans la discipline de feu. Cette dernière surtout tend à se développer. Nous ne faisons pas difficulté de reconnaître qu'ici le III^e corps a une supériorité sur le I^{er}. Mais nous pensons aussi que ce dernier peut arriver, si son cadre d'officiers le veut, au même résultat. C'est une affaire de commandement.

On parle souvent d'une différence de races qui, en matière militaire, vouerait l'élément latin à l'infériorité. « Nous n'avons pas le tempérament calme des Allemands, entend-on dire ; nous ne parvenons pas à nous prendre au sérieux comme eux, etc. »

Nous ne croyons pas à ces affirmations-là. Les Français du premier Empire n'ont-ils pas été de brillants soldats, battant

les vieilles et solides armées autrichiennes, comme les autres ?

Qu'on relise la chronique de novembre de notre correspondant allemand : « A Nancy, l'année passée, j'ai vu défiler dans la rue Ste-Catherine le 69^e de ligne qui rentrait d'une manœuvre, et je me suis dit que si ces braves soldats étaient tout à coup transportés à Berlin et munis de l'équipement d'un régiment de la garde, personne ne s'apercevrait qu'ils sont Français et non Prussiens. »

Qu'on lise aussi la magistrale étude du général de Woyde sur les *Causes des succès et des revers dans la guerre de 1870*. On constatera que là aussi la différence des races ne s'est nullement manifestée au préjudice des troupes françaises, et qu'elles l'auraient emporté souvent, notamment dans toutes les premières batailles, si le commandement supérieur avait su s'inspirer des principes auxquels obéissaient les chefs allemands.

Notre race latine n'est donc pas moins dressable aux exigences de la guerre, pas moins disciplinable que la germanique, pourvu qu'on sache choisir les moyens convenables. C'est une affaire de doigté et de volonté.

Nous prétendons même qu'à maints égards, nous sommes capables de mettre la supériorité de notre côté. Dans l'ensemble, la moyenne de nos officiers témoigne souvent de plus de promptitude d'esprit et de plus d'indépendance de raisonnement, que la moyenne de nos camarades de la Suisse allemande. Si nous montrons moins de solennité extérieure, nous gardons tout autant de sérieux dans le fond. Il nous manque seulement de réfléchir à nos devoirs et de travailler au développement de notre instruction militaire dans les intervalles de nos convocations. C'est pendant la vie civile que nous agissons trop en amateurs.

Nous disions que la discipline de feu était en progrès sensible, quoiqu'il y ait encore exagération dans la consommation des munitions. En revanche, les prises de cantonnements et les distributions tirent souvent en longueur. C'est un point sur lequel il n'est pas inutile d'attirer l'attention.

Nous ne voulons pas aborder le récit des manœuvres proprement dites. Les journaux quotidiens l'ont tous fait, la plupart d'entre eux avec de nombreux commentaires. Fixons seulement trois points d'une portée tout à fait générale.

On abuse, nous semble-t-il, des formations en ligne pendant les marches d'approche. Dans le I^{er} corps d'armée, l'abus contraire a pu être observé en 1899. On conservait trop longtemps en général les formations par le flanc ; on sacrifiait à la commodité de la marche les exigences de la vraisemblance. Dans le III^e corps d'armée l'inverse se produit. On y ajoute inutilement à la fatigue de la troupe, en adoptant les formations de combat longtemps avant d'entrer dans les zones efficaces du feu, et dans des terrains absolument à l'abri.

Dans un ou deux cas, nous avons constaté la formation en ligne même pour des traversées de bois, où cette formation paraît tout particulièrement devoir être évitée. Elle rend la marche fatigante ; elle fait sortir l'unité des mains du chef ; elle rend difficile le maintien de la direction de marche et celui de l'ordre ; elle garantit mal contre le danger d'une surprise.

Il faut éviter, pensons-nous, les règles trop absolues. Il n'y a pas une phase des mouvements en vue du combat pendant laquelle la marche par le flanc *doit* être observée, et une autre phase où les formations en ligne sont seules admissibles. Les circonstances et le terrain dictent continuellement au chef de compagnie et au commandant de bataillon ses déterminations. La grosse affaire est qu'ils aient rendu leur unité très maniable, très mobile, de manière à pouvoir, sans hésitation ni gêne, passer, suivant les cas, d'une formation à une autre.

Une seconde habitude, à nos yeux, abusive est celle des formations de rassemblement avant la marche au combat. Dernièrement, nous lisons dans la *France militaire*, au sujet de ces formations, quelques observations qui nous paraissent marquées au coin du bon sens¹. Il paraît qu'en France l'habitude du rassemblement sévit encore plus que chez nous. Le journal que nous citons parle, en effet, de « cette *manie* du rassemblement, indice d'une prudence exagérée qui dénote un esprit timoré et souvent un manque de confiance dans son service de reconnaissance, quand ce n'est pas un manque de confiance en soi-même. »

Nous croyons que chez nous l'habitude des rassemblements tient à une autre cause. Presque toujours on enseigne qu'elle est avantageuse au point de vue moral ; qu'elle met en présence le chef et les troupes, et permet à celui-là, par son attitude, d'influer sur la confiance de celles-ci.

¹ La *France militaire*, n° 5014, 17 novembre 1900.

Cet avantage, du reste problématique, nous paraît dépassé par les inconvénients. Le principal de ceux-ci est de prendre ou sur le repos des troupes ou sur un temps qui devrait être consacré à engager l'opération.

Pendant qu'on se rassemble pour rompre le rassemblement à peine terminé et se remettre en marche, un adversaire actif aura profité de votre perte de temps.

Cet arrêt rompant la première marche n'est du reste pas compris de la troupe le plus souvent. Elle y voit une hésitation suivant un faux départ. Cet effet moral nous paraît compenser désavantageusement celui que produit la présence d'un chef si souriant qu'il puisse être.

Troisième remarque. Pas plus que les manœuvres des années précédentes celles du III^e corps d'armée ne nous ont fourni le spectacle d'un exercice de combat en retraite rationnel. Il y a eu deux retraites. Le deuxième jour des manœuvres de division, la VI^e division a reçu l'ordre de se retirer d'Hinwyl sur Forch; et le premier jour des manœuvres de corps d'armée, le détachement Schlatter a rétrogradé de Hegnau dans la direction d'Illnau. Mais dans l'un et l'autre cas le mouvement a commencé contre toute vraisemblance à un moment où les troupes étaient beaucoup trop engagées pour pouvoir reculer. Ce n'est pas au moment où les adversaires se tiennent à moins de cent mètres d'intervalle que l'un des deux peut faire demi-tour. Notre règlement l'interdit. Dans une position semblable il n'y a plus que deux alternatives : pousser jusqu'au bout, ou rester sur le carreau. La retraite équivaut à cette dernière alternative, avec la honte d'avoir la balle dans le dos au lieu du ventre. L'effet est le même.

Ne serait-il pas utile d'exercer quelquefois, en partant d'une situation rationnelle, la retraite et la poursuite? Il faudrait y consacrer une journée; reprendre le combat où il a été arrêté la veille, les troupes étant entièrement déployées, mais de telle sorte que le corps qui se retire soit encore en situation de rompre le combat.

Après le combat de Chiètres en 1899, par exemple, un exercice de retraite eût été des plus intéressants. La I^{re} division avait l'Aar à dos. L'obliger à se dégager en passant la rivière eût été lui donner une tâche difficile mais extrêmement instructive.

Il y aurait encore un point à examiner.

On a tenté, dans certains journaux de la Suisse allemande, dans un journal bâlois spécialement, de soutenir cette thèse que le commandement des grands corps de troupes devrait être confié, dans la règle, à des officiers sortant du corps d'instruction. Pour fonder cette conclusion sur des faits, les écrivains ou l'écrivain en question se sont appliqués à exagérer la réussite de toutes les opérations entreprises, et à évoquer, discrètement d'ailleurs, un contraste avec le spectacle des manœuvres des années précédentes.

Nous ne nous reconnaissons pas le droit ni d'appuyer ni de combattre cette thèse. Il est certain qu'un officier qui pourra donner tout son temps à l'étude des questions militaires et des devoirs de sa charge sera mieux préparé à l'exercice effectif du commandement que celui qui n'y peut consacrer que le temps à lui laissé par ses occupations civiles. Le contraire serait surprenant.

Mais là n'est pas la question, dans le cas particulier. La question est de savoir si les exercices du III^e corps d'armée ont été dirigés et exécutés avec une supériorité telle, que dans l'état actuel du recrutement du commandement supérieur l'officier de milice ne peut aspirer au même résultat.

C'est cette question-là que nous ne nous sentons pas mission de trancher. Il faudrait pour cela reprendre avec détail les opérations des cinq jours d'exercices et rechercher dans les mouvements des grandes unités l'influence du commandement supérieur.

Cette étude ne nous appartient pas. Nous signalons seulement à nos lecteurs l'existence de la thèse développée par le journal bâlois, que rendrait plus particulièrement intéressante l'examen critique des mouvements des divisions et des brigades du III^e corps d'armée.

F. FEYLER, major.
